

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

iDealing rembourse les frais de transfert de ses nouveaux clients et leur offre un crédit de bienvenue

Offre spéciale sur tous les marchés d'iDealing : France, Pays-Bas, Belgique et Royaume-Uni

Paris, le 15 décembre — iDealing, principal courtier de titres boursiers en ligne, a dévoilé aujourd'hui son offre de Noël : les clients qui transféreront des portefeuilles d'une valeur d'au moins 20.000 € vers iDealing se verront rembourser jusqu'à 200 € des frais de transfert imposés par leur courtier précédent. Ces nouveaux clients recevront en outre un crédit de bienvenue d'une valeur de 50€ sur leur compte iDealing.

La promotion se déroulera jusque fin janvier dans tous les pays où iDealing exerce ses activités : Pays-Bas, France, Belgique et Royaume-Uni.

Certains courtiers en ligne n'ont pas tardé à introduire des frais de transfert ou à les augmenter, sans doute pour dissuader leurs clients de passer chez iDealing. « Nous voulons que la décision de passer chez iDealing soit facile à prendre. Les nombreux clients qui nous rejoindront pourront dès lors profiter de notre service exempt de commission sans être pénalisés », déclare le PDG Lee Foster Bowman, qui a fondé iDealing au Royaume-Uni il y a 15 ans avant d'investir le marché français en 2012.

iDealing est l'un des plus anciens courtiers en ligne à faible coût d'Europe. Sa philosophie a toujours été la même : réduire les coûts et sortir le secteur du courtage de sa léthargie occasionnelle. L'entreprise lance souvent des promotions spéciales comme le remboursement des frais de transfert annoncé aujourd'hui. Le courtier parvient à diminuer ses coûts en gérant les services d'IT, de conservation, de règlement et de compensation en interne plutôt qu'en faisant appel à des prestataires externes.

iDealing a fait son entrée aux Pays-Bas et en Belgique le 2 décembre et fait figure de précurseur en matière d'achat et de vente sans commissions d'actions, d'obligations, d'ETF et de quelques produits dérivés cotés sur Euronext Bruxelles, Amsterdam et Paris.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

iDealing France

Ana Herce +33 (0)1 73 02 67 62 ana.herce@idealing.com

À propos d'iDealing.com

Fondé en mai 2000, iDealing est l'un des principaux courtiers de titres boursiers en Europe. Possédant son siège à Londres, la société est active au Royaume-Uni, en France, en Belgique et aux Pays-Bas. iDealing propose des services d'exécution et de conservation à des prix défiant toute concurrence à des particuliers, des entreprises, des gestionnaires d'actifs et d'autres sociétés de courtage. Que ce soit par téléphone, portable, application ou Internet, iDealing permet d'acheter et de vendre actions, obligations, fonds, ETF, instruments à terme, options, FX, CFD, produits de *spread betting* et autres types de titres. iDealing.com Limited est immatriculé en Angleterre et au Pays de Galles (n° d'entreprise 3722932) et est membre du London Stock Exchange, d'ICE Futures Europe, d'Euronext Paris, d'Euronext Amsterdam, d'Euronext Bruxelles et de Chi-X Europe. iDealing.com est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) et agréé comme prestataire de services par l'AMF/Banque de France (ACPR), l'AFM et la FSMA.